



2 JOURS/14 h



8h45 - 17h30



Présentielle



Paris intra muros



Adhérents IFACI :
1 545 € HT
Non adhérents :
1 695 € HT



Déjeuner(s) inclus



CPE 14



12

Maîtriser les spécificités de l'audit interne en milieu bancaire

Intervenir en audit en milieu bancaire suppose de maîtriser les spécificités liées à cet environnement. Cette formation vous apporte cette maîtrise pour ensuite être exploitée concernant les principaux domaines à auditer : conformité, risques bancaires, processus opérationnels, gouvernance et contrôle interne. Ainsi, à l'issue de cette formation, les participants seront en mesure d'apporter une assurance raisonnable sur le niveau de maîtrise des risques bancaires et sur l'efficacité du contrôle interne inhérent aux processus opérationnels.

Participants

Auditeurs internes, inspecteurs, contrôleurs internes, risk managers, collaborateurs des fonctions conformité, contrôle permanent ou audit souhaitant intervenir ou renforcer leurs compétences dans le secteur bancaire.

Prérequis

- Connaissance générale des principes d'audit interne.

Cette formation n'aborde pas la méthodologie de conduite d'une mission d'audit interne.

- Connaissance générale de l'environnement bancaire.

En cas de questions sur le niveau attendu au regard de ces pré-requis, contactez-nous.

Notre expert vous répondra !

Objectifs pédagogiques

- **Comprendre** les spécificités de l'environnement bancaire et leurs impacts sur les missions d'audit.
- **Identifier** les principaux risques bancaires à prendre en compte dans une mission d'audit.
- **Auditer** les dispositifs de conformité, de maîtrise des risques et de contrôle interne bancaire.
- **Évaluer** l'efficacité et l'efficience des principaux processus bancaires.
- **Construire** une démarche d'audit adaptée aux activités, aux risques et aux exigences réglementaires du secteur bancaire.

Contenu

- Comprendre l'environnement bancaire et ses enjeux pour l'audit interne : activités, organisation, processus, risques, réglementation (dont arrêté du 3 novembre 2014), relations avec les autorités de tutelle.
- Conduire une mission d'audit en environnement bancaire : préparation de la mission, réalisation des travaux d'audit, communication des résultats.
- Auditer la maîtrise des risques bancaires : évaluation des dispositifs d'identification, de mesure et de couverture des risques de conformité, de crédit ainsi que des risques opérationnels.
- Auditer la conformité bancaire : évaluation des dispositifs de contrôle de 1er et de 2nd niveau visant la maîtrise des principaux risques de conformité (LCB-FT, protection de la clientèle, arrêté du 3 novembre 2014).
- Auditer les processus bancaires sous l'angle de l'efficacité et de l'efficience : évaluation des principaux processus bancaires (entrée en relation, octroi de crédit, gestion des comptes, moyens de paiement, recouvrement, réclamations, reporting, clôture comptable) et de la qualité des contrôles associés.

- Auditer la gouvernance bancaire et le contrôle interne : évaluation de la gouvernance des risques (appétence aux risques, politiques, délégations, comités, escalades) et du dispositif général de contrôle interne (référentiel, contrôles clés, plans de contrôle permanent, suivi des anomalies et des incidents, actions correctives).

Moyens pédagogiques

Visuels de présentation - Fiches techniques - Exercices - Cas pratiques bancaires - Quiz - Alternance d'exposés, de mises en application, de travaux en sous-groupes et de retours d'expérience.

Modalités d'évaluation des acquis

Progression des apprentissages et évaluation des acquis des participants réalisés par le formateur tout au long de la formation : temps d'échanges, travaux pratiques, exercices d'entraînements, quiz. Une évaluation de la satisfaction de chaque stagiaire est réalisée en ligne. Cette évaluation est complétée par l'appréciation du formateur à l'issue de chaque session.

Intervenant

Formation conçue et animée par Jean-François CARON, expert certifié en audit interne (CIA) avec une forte expérience en environnement bancaire.